



# la feuille de foyard de Fey

Chères concitoyennes  
et Chers concitoyens ratons,

Au début décembre 1998 s'est déroulée la dernière séance du Conseil général avec les nominations statutaires.

**Président** Laurent Dominique qui officie pour la 2e année à qui nous souhaitons plein succès

**Vice-Président** Guignard François  
**crétaire** Péguiron Micheline

## Commissions 1999

### Scrutateurs

**Membres** Laurent François  
Meylan Muriel  
**Suppléants** Boucard Claude  
Baumgartner Sylvie

### Commission des finances

**Membres** Porchet Ariane  
Jaunin Hedwige  
Haefliger Patrick  
**Suppléant** Laurent Stéphane

### Commission de gestion

**Membres** Meylan Muriel  
Pidoux Danielle  
Jaunin Luc  
**Suppléant** Eggenberger Sven

### Commission de recours en matière d'impôts et taxes

**Membres** Laurent Eric  
Baumgartner Sylvie  
Boucard Claude  
**Suppléant** Noël Jean-Luc

Délégué à l'établissement secondaire des Trois Sapins à Echallens: Noël Jean-Luc

Délégué pour le groupe de travail «Développement et art dans le Gros-de-Vaud»:  
Jobin Arthur.

## Activités en 1998

### Epuration

Nous pouvons vous annoncer qu'après dix ans de labeur, le réseau d'épuration est pour ainsi dire terminé, à l'exception de trois ou quatre maisons hors zone.

### STEP

A plusieurs reprises des problèmes sont survenus à la step et le municipal responsable prie nos concitoyens de se référer aux consignes remises avec les anciennes feuilles de foyard, ceci pour le bon fonctionnement de cette installation, toute intervention étant onéreuse.

Nous prions les propriétaires d'appartements de renseigner de façon adéquate leurs locataires et de rappeler que **rien ne doit être jeté dans les toilettes.**

Ce rappel est également valable pour tous. Les objets suivants ont été retrouvés à la STEP, soit, serpillières, torchons à vaisselle, brosses, q-tips, sable à chats, ouate, tampons, serviettes hygiéniques.

En cas de travaux intérieurs ou extérieurs n'utilisez pas les canalisations pour jeter les restes de ciment, colle, sable, etc..

### Déchetterie

En fin 1998 vous avez reçu les nouvelles directives pour la déchetterie.

### Cimetière

Le cimetière est doté d'un portail en fer forgé généreusement offert.

Un container a été mis à disposition pour déposer le **plastique uniquement**. Les autres déchets sont à mettre dans la case derrière le mur.

Depuis le début de l'année, vous aurez pu admirer deux nouveaux candélabres qui éclairent la route de la laiterie.

La fontaine près de la boulangerie va être remise à neuf.

A la demande de l'Etat le corps de pompiers va devoir subir un lifting et son effectif diminué. Nous profitons de l'occasion pour remercier M. Eric Boucard qui en raison d'âge, va quitter le poste de premier lieutenant, poste qui sera repris par M. Patrick Laurent à qui nous souhaitons bonne chance.

Pour les affaires extra-muros il s'agit de l'acceptation par le Conseil général du regroupement des hôpitaux d'Yverdon et de Chamblon (CHYC) et de la dissolu-

tion des deux associations en place. Cette nouvelle association ne fait que devancer les exigences de l'Etat et simplifiera la collaboration entre les deux établissements.

Etacom et la péréquation intercommunale.

Cette année pour la première fois, le district par l'intermédiaire de la Préfecture décidait d'organiser un FORUM, qui se voulait à l'écoute de la population dans différents secteurs et ceci dans le cadre du comptoir régional d'Echallens. La presse locale s'est investie pour vous informer et vous inviter à participer à ce débat qui a été apprécié et suivi. Des sondages il ressort qu'une telle organisation trouve sa place dans notre région et sera à nouveau mise sur pied pour 1999.

Nous avons aussi à venir l'Eglise qui va changer pour se regrouper et diminuer ainsi les postes en vue d'économie. Notre paroisse va s'étendre et faire partie de Vuarrens-Pailly.

A partir du 24 janvier et tout au long de l'année le 200e anniversaire de l'Indépendance vaudoise a donné lieu de nombreuses fêtes. Le 9 mai a été planté un tilleul en présence de nos concitoyens, peu nombreux. Le 1er août a fait l'objet d'une fête commune avec Rueyres.

### Expo 2001 concept d'hébergement pour les collaborateurs

Il est recherché environ 4000 chambres pour loger le personnel. La commission hébergement s'est rendue compte que l'équipement hôtelier était de loin insuffisant. Aussi elle cherche à ce que les habitants des régions concernées investissent pour la création de gîtes ruraux, hôtels modulaires, etc. qui devront pouvoir être utilisés une fois l'expo terminée.

En cas d'intérêt vous pouvez contacter la Municipalité qui vous donnera d'autres informations.

1999 nous permettra de fêter deux nonagénaires, MM. René Laurent et Pierre Jaunin qui ont le bonheur de pouvoir résider dans leur village, leur santé le leur permettant.

A la suite d'un début d'incendie, un membre du Conseil a fait la demande afin qu'une instruction soit donnée à toute personne intéressée pour le maniement d'extincteur. Il sera donné suite à cette requête et vous pourrez suivre une instruction donnée par la maison Sicli. Réservez déjà la date du

### jeudi 27 mai 1999 à 19 heures

Le lieu vous sera indiquée par un tout ménage en temps opportun.



## Passeports

### Nouvelles procédures pour l'obtention d'un passeport

Vous avez l'intention de partir à l'étranger et avez porté votre choix sur un pays pour lequel un passeport est nécessaire. Afin de vous éviter des désagréments et des pertes de temps, nous vous prions de noter ce qui suit:

A partir du 1er janvier 1999, conformément aux nouvelles directives du Département des Institutions et des Relations extérieures, c'est au contrôle des habitants de votre commune que vous devrez vous rendre personnellement pour obtenir ou renouveler un passeport.

#### Délai

10 jours

#### Documents à fournir

Livret de famille suisse mis à jour ou attestation de dépôt de votre acte d'origine à la commune.

Photo passeport récente (sans uniforme ou couvre-chef)

Votre ancien passeport, si vous en possédez un.

#### Validité

La durée de validité d'un nouveau passeport ou sa prolongation est en règle générale fixée à 5 ans.

La durée maximale de validité est fixée à 15 ans, à partir de la date d'émission qui figure à la page 5.

#### Inscription des enfants

Jusqu'à 15 ans, les enfants peuvent être inscrits dans le passeport des parents. A partir de 6 ans une photo est nécessaire.

## Etat civil de Fey

### Mariage

20 mai 1998 Perrin José et Schupbach Laetitia, à Echallens

### Naissances

25 janvier 1998 Roxane fille de Sébastien Moret  
 25 août 1998 Luca fils de Manuel et Mireille Laurent  
 19 septembre 1998 Thomas fils de Jacques Wurgler et Mireille Bonvin-Wurgler  
 18 octobre 1998 Micaël fils de François et Nicole Laurent  
 22 décembre 1998 Tony fils de Jean-Yves et Nathalie Schneeberger

### Décès

2 mars 1998 Braillard Roger, 63 ans  
 1er mai 1998 Debétaz Charly, 79 ans  
 17 mai 1998 Herren Kurt, 71 ans  
 19 mai 1998 Caretti Marthe, 96 ans  
 19 juin 1998 Vonnez Louis, 95 ans  
 17 juillet 1998 Erni Louis, 78 ans  
 11 décembre 1998 Zorzi Jean-Claude, 67 ans  
 29 décembre 1998 Manera Irène, 55 ans  
 10 janvier 1999 Laurent Claude, 66 ans

### Arrivées

Bal-Blanc Anne, Christophe, Elodie	Geroni Innocenzo
Baptista Dantas José	Haddad Fayçel
Baran Edith	Kuhn André, Viviane, Simon, Myriam
Bariatti-Pochon Marie Claude	Léchaire Eric, Jeremy, Samuel
Pochon Olivier et Eva	Nixon-Léchaire Mary
Carrico-Pereira Joao	Caretti Annick
Clerc Laurent	Meyer Maryline
Delachaux Marc, Pura, Caroline, Nathalie	Michot Marc, Nathalie, Loïc, Maël
Das de Leiras Rui	Pelet Hubert
Divin Abel et Caroline	Perrin Laetitia
Fattebert Roland	Weiss Jean-Pierre
Ghiellini Daniel	Zorzi Jean-Claude et Hélène

Départs: 45 personnes

**Population au 31 décembre 1998: 425 habitants**

Cette démarche présente toutefois un inconvénient: l'enfant ne pourra voyager qu'accompagné du titulaire du passeport. Pour voyager avec des parents, des amis ou avec l'école, l'enfant devra posséder son propre passeport.

Pour l'enfant de parents divorcés ou séparés, la preuve de l'autorité parentale est exigée.

#### Perte de passeport

Si vous perdez votre passeport, s'il est volé ou détruit, vous devez l'annoncer immédiatement au poste de police le plus proche.

#### Emoluments

Nouveau passeport 32 pages (normal)	fr. 70.-
Nouveau passeport 48 pages	fr. 90.-
Prolongation 5 ans	fr. 50.-
Inscription d'enfants	fr. 15.-
Envoi exprès	fr. 30.-
Emolument communal	fr. 10.-

Pour tous renseignements complémentaires veuillez vous adresser au contrôle des habitants:

Mme François Pelet, tél. 887 81 13.

## Memento

10 avril	Bal société de Jeunesse de Fey
24 avril	Soirée de la Gym de Fey grande salle 20 h
27 juin	Rallye de la Gym de Fey, buvette du foot dès 8 h 30

## Manifestation Inter-paroisse

5 mars	Conférence de Bercher et environs, Bercher grande salle 20 h 15
6 mars	Soirée Fanfare L'Avenir grande salle de Bercher
12 mars	Club des Aînés, buvette de Bercher 14 heures
20 mars	Soirée la Voix des Chêne de Rueyres, grande salle de Fey
1er mai	Soirée de la Gavotte, grande salle de Bercher

## Votations

24 octobre	Election du Conseil national et du Conseil des Etat
7 novembre	2e tour éventuel

**Pour compléter  
notre collection d'anciennes photos de notre village,  
si vous possédez de telles archives vous pouvez les prêter  
à la Municipalité qui en fera des copies**

## Merci

A tous nos concitoyens qui année après année contribuent à l'illumination de notre village que ce soit en participant au calendrier de l'aveut ou simplement en décorant fenêtres ou façades.

Cette année la population a été plus discrète puisque seuls 30 bulletins sont rentrés.

Pour ceux qui ne les auraient pas toutes découvertes, un rappel

## Fenêtres de l'aveut

- 1 Boulangerie Bal-Blanc
- 2 Meylan Muriel et Philippe
- 3 Salvisberg Eliane et Yvan
- 4 Haefliger Christine et Patrick
- 5 Vonnez Liliane et René
- 6 Collège
- 7 Jaunin Sabrina et Luc
- 8 Pelet Françoise
- 9 Bovet Liliane et Serge
- 10 Buchs Eliane et Echenard
- 11 Jaunin Francine et Olivier
- 12 Jaunin Manuela et Yves
- 13 Fiadeiro Victor
- 14 Pesquet Irène et Jean-Louis
- 15 Laurent Christiane et Jean-Marc
- 16 Raiffeisen
- 17 Metraux Marianne et Philippe
- 18 Maison de Commune
- 19 Debétaz Francine
- 20 Debétaz Gabrielle et Roger
- 21 Déglon Christiane
- 22 Dutoit Martine et Ernest

23 Paltani Angèle et Cuendet S.  
24 et 25 Eglise.

Comme l'année dernière le tirage au sort a eu lieu lors du petit Nouvel-an organisé par la Jeunesse que nous profitons de remercier pour permettre aux Ratons et à leurs amis de se rencontrer.

## Liste des donateurs

- Un panier garni de la Boulangerie Bal-Blanc
- Un bon pour deux fondues au Café Central, M. B. Laurent
- Un bon à la Boucherie A. et A. Péguiron
- Un nécessaire de manucure de la Caisse Raiffeisen, Mme E. Laurent
- 3 plumes réservoir de la Caisse Raiffeisen, Mme E. Laurent
- 6 jeux de la Municipalité
- 4 bouteilles de vin de la part de la Municipalité
- 1 tablier Therma

Là aussi un merci tout particulier à ces généreux donateurs.

## Les heureux gagnants sont

Bujard Carlos, Roachat Gael, Bujard Alexandre, Bovet Liliane, Jaunin Manuel, Hernandez Sofia, Metraux Lise, Laurent Dominique, Jaunin Zita, Jaunin Huguette, Dutoit René, Jaunin Pascal, Pesquet Patrick, Bujard Valentine, Metraux Caroline, Jaunin Marc, Baumgartner Sébastien, Salvisberg Céline.

Pour cette année nous pensons qu'il serait judicieux de se renouveler et d'innover les fenêtres de l'aveut. Pour chaque illumination, nous proposons aux personnes qui accepteraient, d'ouvrir leur porte, le soir seulement de leur numéro, aux passants entre 19 h 30 et 21 heures.

Le 1er décembre la Municipalité inviterait les nouveaux habitants, et les jeunes de 20 ans à partager le verre de l'amitié sous la grande salle l'invitation serait également étendue à toute personne désireuse de rencontrer leurs concitoyens. Une liste serait envoyée à chacun pour connaître le nom et le numéro.

## Rappel pour tous

Plusieurs sociétés animent le village toutes les personnes qui sont intéressées par l'une ou l'autre activité peuvent s'adresser à

Laurent Baptiste, président  
Société de jeunesse - tél. 887 71 56

Debétaz Francine, présidente  
Société de gymnastique - tél. 887 74 90

Guignard François, président  
Football club - tél. 887 81 08

Wagnière Françoise, présidente  
Paysannes vaudoises - tél. 887 72 81

Jordan Valéry, président  
Société de beach Volley Fey-Rueyres  
tél. 887 60 61

Péguiron Ludovic, responsable de  
Pieds sans frontière - tél. 024/430 13 42

Poste à repourvoir

**Conciergerie  
de la grande salle  
et du sous-sol  
pour le 1er mars 1999**

S'adresser à Victor Fiadeiro

## A louer

Pour tout de suite

**1 garage dans annexe  
Fr. 80.- par mois**

s'adresser à Victor Fiadeiro

## Fonctionnement de la Commune

L'administration communale est ouverte le lundi de 19 h à 20 h ou sur rendez-vous, tél. 021/887 81 13 et est assurée par notre greffier M. Jean-Marc Laurent et notre boursière Mme Françoise Pelet.

Le contrôle des habitants et l'agence AVS sont tenus par Mme Françoise Pelet, qui est à votre disposition à la maison de commune:

**le mardi de 9 h à 11 h 30**  
**le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30**

### Pompiers

Laurent Dominique, capitaine

## Votre Commune met à votre disposition

- La grande salle, 200 à 300 places
- Sous-sol 100 places avec ou sans cuisine:  
Réservation tél. 887 80 96
- Petite salle communale:  
Réservation tél. 887 73 51
- Location du refuge, 40 places maximum  
Réservation tél. 887 78 33

Toutes ces salles sont mises gracieusement à la disposition de nos concitoyens pour des assemblées comités ou autres, sans but lucratif.

Elles sont mises également à disposition de nos habitants, sans frais, pour les thés de mariages et d'ensevelissement, en laissant à chacun le soin de l'organisation

*Tous les membres de la Municipalité sont à la disposition de nos concitoyens et concitoyennes pour les renseigner ou pour les conseiller en cas de problèmes*

Greffe municipal	Laurent Jean-Marc	bureau tél. + fax 887 81 13 privé tél. 887 71 56
Contrôle des habitants et agence AVS	Pelet Françoise	bureau tél + fax 887 81 13 privé tél. 887 73 46
Relevé des compteurs	Bonzon Marcel	tél. 887 73 77
Surveillance déchetterie	Berthoud Christian	tél. 887 77 02
Surveillance de la STEP	Wagnière Jean-Louis	tél. 887 72 81
Service funèbre	Debetaz Francine	tél. 887 74 90
Déneigement routes	Laurent Dominique	tél. 887 70 70
Déneigement des trottoirs	Jaunin Luc	tél. 887 81 29
Préposé pressoir	Pidoux Frédéric	tél. 887 82 57
Conciergerie église	Jaunin Manuela	tél. 887 73 11
Conciergerie école	Jaunin Manuela	tél. 887 73 11
Réservation et conciergerie grande salle et salle du bas	Schneeberger Jocelyne jusqu'au 28.2.99	tél. 887 80 86
Réservation et conciergerie refuge	Pesquet Jean-Louis	tél. 887 78 33
Réservation et conciergerie petite salle maison de commune (pour assemblée et réunion uniquement)	Dutoit Martine	tél. 887 73 51

Nos souhaits de bienvenue vont à tous les nouveaux arrivants nos vœux de santé et prompt rétablissement à tous nos malades, accidentés hospitalisés et nos bons messages à nos habitants résidant dans des institutions et nos pensées aux familles qui ont passé par le deuil durant 1998. Une pensée à toutes les personnes qui sont au chômage et dont le travail fait défaut, sans oublier nos fidèles habitants à qui nous dédions cet extrait de «Graines de Sagesse» de Bruno Ferrero.

La Municipalité

### La porte

*Il existe un tableau célèbre représentant Jésus dans un jardin sombre.*

*De la main gauche, il tient une lampe qui éclaire la scène.*

*De sa main droite, il frappe à une lourde et robuste porte.*

*Quand ce tableau fut présenté pour la première fois à une exposition,*

*Un visiteur fit remarquer au peintre un détail curieux:*

*Il y a une erreur dans votre tableau: La porte n'a pas de poignée.*

*Ce n'est pas une erreur, répliqua le peintre,*

*C'est la porte du cœur humain, et celle-ci ne s'ouvre que de l'intérieur!*